

Un très joli programme de musique, chant et déclamation avait été préparé pour la circonstance. L'espace nous manque pour le publier, mais nous sommes heureux de pouvoir offrir de sincères félicitations aux artistes qui y ont contribué. Ils ont recueilli toute une moisson d'applaudissements bien mérités.

Les officiers dont les noms suivent ont été revêtus de leurs insignes : J. H. Foisy, président, Oct. Delâge, 1er vice-président, Th. De Lamadelsine, 2e vice-président ; E. Blanchard, sec.-trésorier ; H. Deduc, 1er com.-ordonnateur ; H. H. Tremblay, 2e com.-ordonnateur ; directeurs, Eugène Rondeau, O. T. Girard, Léon Gagner, Jules Trudeau ; censeurs, Narcisse Lomieux, Benj. Dagnais, J. A. Guimond.

Au cours de la séance, d'éloquents discours ont été prononcés, d'abord par M. J. H. Foisy, président, qui a fait l'éloge des officiers qui devront partager avec lui les responsabilités de l'administration de la succursale.

M. Joseph Thibeault, président général, a démontré l'avantage que les sociétés de secours mutuels offrent à tous les citoyens, et plus particulièrement à l'ouvrier qui compte sur le mince salaire de la semaine pour subvenir aux besoins d'une nombreuse famille et peut difficilement faire des économies qui le mettent à l'abri de la misère en cas de maladie et assurent l'avenir de sa famille. Il parle en particulier de la Société des Artisans qui offre toutes les garanties désirables de solidité, tout en n'exigeant qu'une faible contribution mensuelle de la part de ses membres.

M. Alf. Lambert étudie plus spécialement les avantages du système de mutualité qui, tout en créant une caisse de secours en cas de décès, peut accumuler des fonds de réserve sous d'autres chefs. Il fait voir la science financière et économique s'unissant à la philanthropie qui, seule, autrefois, présidait tant bien que mal aux caisses mutuelles. Puis il insiste sur les avantages spéciaux qu'offrent les sociétés nationales dont la Société des Artisans est un des types les plus parfaits.

M. N. Lachance clot la série des discours par un chaleureux et pratique appel aux dames. Il leur fait comprendre quel puissant secours la Société leur sera si le malheur les frappe et vient leur enlever le chef et le soutien de la famille.

En somme, soirée charmante autant qu'utile et qui portera d'excellents fruits dans la paroisse Saint-Joseph.

Le bureau de la nouvelle succursale se réunira tous les mercredis soirs, à 8 heures, dans la sous-sol de l'église Saint-Joseph, rue Richmond.

CONDOLEANCES

A sa réunion du douze courant, le bureau central de direction a adopté la résolution suivante :

Proposé par M. L. S. Gendron, secondé par M. Domina Gagné et résolu :

Que les membres du bureau central de la Société des Artisans Canadiens-Français ont appris avec un profond regret la perte que vient de faire leur président dans la personne de son père, M. Benj. Thibeault, décédé le 8 courant.

Et le bureau se faisant l'interprète des membres de la société, offre à son président le témoignage de la sympathie sincère qui l'unit à lui en ce moment d'épreuve. Il le prie de croire qu'il prend une large part à sa douleur et à son deuil.

RÉSOLU de plus que copie de la présente résolution soit envoyée aux journaux de cette ville avec prière de le publier, et qu'elle soit publiée dans le *Bulletin* de la société.

* * *

A une assemblée du bureau de direction de la succursale St-Charles, tenue le 8 septembre courant il a été unanimement résolu.

1o Sur motion de M. Alfred Dansereau, appuyé par M. George Laurendeau, que les membres du bureau de direction de la succursale Saint-Charles prient respectueusement M. Joseph Thibeault, président-général de la Société des Artisans, d'agréer leurs vives sympathies et leurs plus profondes et sincères condoléances, dans la rude épreuve qui vient de fondre sur lui par la perte de son père ; 2o sur motion de M. Benj. Meloche secondé par M. Donatien Charest, que copie des présentes résolutions soient transmises à M. Joseph Thibeault ainsi qu'au *Bulletin* de la société pour publication.

Sur motion de M. Charles Duquette, secondé par M. Benjamin Meloche, il est résolu : que les membres du bureau de direction de notre succursale ayant appris avec une vive douleur la rude épreuve que vient de subir M. Joseph Benoit, membre de notre bureau de direction, par la mort de son père, offrent leurs plus sincères condoléances à leur confrère affligé.

Proposé par M. George Laurendeau, secondé par M. Alfred Dansereau, que des copies des présentes résolutions soient envoyées à M. Joseph Benoit et au *Bulletin* de la société pour publication.

Proposé par M. Charles Duquette secondé, par M. Joseph Popin, que cette assemblée s'ajourne par respect pour la mémoire de M. Benjamin Thibeault père de notre président-général et de M. Joseph Benoit, père de l'un de nos confrères dans notre bureau de direction.

J.-A. TRUDEL, Sec.-Arch.

CHoses ET AUTRES

La résolution suivante, adoptée par le bureau central, à sa séance du 29 août dernier, intéresse tout particulièrement nos succursales de Montréal ; elles voudront bien en prendre note :

Résolu :

« Qu'il est du devoir de MM. les trésoriers des succursales de ne percevoir d'argent que des membres qui leur ont été régulièrement transférés. »

Le bureau en est venu à cette décision afin de faciliter le contrôle de la comptabilité et éviter la confusion dans les comptes ainsi que les contestations qui surgissent lorsque des membres paient leurs contributions à des succursales auxquelles ils n'ont pas été transférés.

* * *

Nos sociétaires apprendront sans doute avec plaisir que notre secrétaire général M. J. G. W. McGown se rétablit rapidement de la grave maladie dont il souffrait. Quoique faible encore, il prend chaque jour un mieux sensible. Cette nouvelle sera accueillie avec joie par nos Artisans qui, tous, forment des vœux pour son prompt et complet retour à la santé.

* * *

Aux officiers de nos succursales qui éprouveraient quelque embarras ou quelque difficulté dans leur comptabilité ou dans l'administration de leur succursale, nous rappellerons que le bureau central se tient constamment à leur disposition pour leur fournir tous les renseignements utiles et les aider de ses conseils.

* * *

Tous les membres de la Société des Artisans Canadiens-Français s'uniront à nous pour exprimer à leur président général la